LA FAMILLE JEANNEAU À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)
Société généalogique de l'Yonne

JEANNEAU Amatre :
- Le 7 février 1560 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Anne Chauchefoin, fille de Jean Chauchefoin et de Maxime (de Marizy). Son parrain a été Laurent Tabard ; ses marraines ont été Nicole Legrand, veuve de Denis Delafaye, et Maxime Chacheré, épouse d'Amatre Jeanneau (ou Jehanneau) [AM Auxerre, registre GG 32, folio 34 verso].
- Le 23 juin 1562, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Barbe Picard, fille du maçon Jean Picard et de Jacquette. Son parrain a été Amatre Jeanneau ; ses marraines ont été Barbe Chacheré, femme de maître Hugues Duvoyer, et Edmonde, épouse de Nicolas Réau dit Billotier [AM Auxerre, registre GG 32, folio 74 recto].
- Le 30 avril 1563, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Antoine Gueneau, fils de Claude Gueneau et de Barbe Thibault. Ses parrains ont été les honorables hommes Antoine Marie et Amatre Jeanneau, tous deux marchands ; sa marraine a été Marguerite Billard, veuve de Jean Thibault [AM Auxerre, registre GG 32, folio 87 verso].
- Le 26 février 1566 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Germaine Sauvageot, fille de l'honorable homme François Sauvageot et de Perrette Pourrant (ou Pourande). Son parrain a été l'honorable homme Nicolas Boyrot (ou Boyzot) ; ses deux marraines ont été Germaine Pourrant (ou Pourrande), veuve de Thibault Mahieux (ou Maieux), et Maxime Chacheré (ou Chascherée), femme de l'honorable homme Amatre Jeanneau (ou Jehanneau) [AM Auxerre, registre GG 123, folio 166 verso].
- Le 14 janvier 1572, devant Jean de Charmoy, notaire à Auxerre, sont comparus au château de Ribourdin, à Chevannes, d'une part l'honorable homme maître Claude Jannequin, procureur du noble seigneur messire François de Marraffin, chevalier et seigneur de Guerchy, et d'autre part le noble homme Guillaume de La Bussière, seigneur de La Bruyère, et la noble demoiselle Marie de Chuyn, son épouse, fille du défunt noble homme Guillaume de Chuyn et de la défunte noble demoiselle Marie de Champs. Claude Jannequin a aussitôt déclaré au nom de son client que ladite Marie de Champs, après le décès dudit Guillaume de Chuyn, son deuxième mari, avait épousé en troisièmes noces ledit François de Marraffin, devenu ainsi le tuteur de ladite Marie de Chuyn, et que pendant la guerre civile ayant ravagé le royaume du 27 septembre 1567 jusqu'à l'édit de pacification du 11 août 1570, alors que les seigneurs (Edmé) de Prie puis (René) de Rochefort étaient gouverneurs du roi en la ville d'Auxerre, ledit Guillaume de La Bussière avait pillé et endommagé le château d'Avigneau à Escamps, où résidaient Marie de Champs et sa fille en l'absence dudit François de Marraffin, et y avait violé ladite Marie de Chuyn pour la contraindre à l'épouser, ceci sans le consentement de la mère et du tuteur de la jeune fille encore mineure, déjà fiancée au seigneur de Villarnoult (Jacques de Jaucourt) ; Claude Jannequin a ajouté que ledit Guillaume de La Bussière s'était ensuite emparé d'une maison appartenant audit François de Marraffin, située à Auxerre et habitée avant les troubles par maître Etienne Fernier et le marchand Amatre Jeanneau, qu'il l'avait baillée à maître Jean Villon, procureur au bailliage d'Auxerre, et qu'il avait été condamné pour tous ces délits aussi bien par maître François Légeron, conseiller au bailliage et siège présidial d'Auxerre, que par le maréchal (François de Scépeaux, seigneur) de Vieilleville, le magistrat (Charles de) Lamoignon et le seigneur de Blancmesnil, tous trois conseillers et maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, anciens députés du roi au pays de l'Auxerrois chargés d'y faire appliquer l'édit de pacification entre catholiques et protestants. Ledit Claude de La Bussière a répondu qu'il avait été envoyé au château d'Avigneau par le seigneur (Edmé) de Prie, gouverneur d'Auxerre, pour le garder et empêcher les protestants d'y loger, affirmant qu'il n'y avait rien démoli ni volé pendant son séjour et qu'il n'avait pris que les biens appartenant à ladite Marie de Chuyn, sa femme, dont elle a hérité de son défunt père et de la noble et scientifique personne maître Pierre de Chuyn, son oncle, seigneur de Ribourdin à Chevannes ; Claude de La Bussière a certifié qu'il s'était marié avec le consentement de son épouse et de ladite Marie de Champs, sa belle-mère, tandis que François de Marraffin luttait contre le roi de France dans le camp du roi de Navarre et du prince de Condé, et qu'il n'avait commis aucun rapt ni rompu aucunes fiançailles, ladite Marie de Chuyn ayant refusé de prendre pour mari ledit seigneur de Villarnoult, professant une religion contraire à la sienne. Pour clore le procès les opposant, François de Marraffin, représenté par ledit Claude Jannequin, et Guillaume de La Bussière, accompagné de son épouse, ont fini par transiger [AD 89, E 478].

JEANNEAU Amatre :
- Le 18 mars 1562 *n.s.*, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisée Brigide Jaillard, fille de Jean Jaillard (le jeune) et de Jeanne. Son parrain a été Germain Garet ; ses deux marraines ont été Marie Boyrot (ou Boysot), fille de Nicolas Boyrot (ou Boysot), et Marie, femme d'Amatre Jeanneau [AM Auxerre, registre GG 3].
- Le 21 décembre 1564, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Amatre Garet, fils de Germain Garet et de Maxime (Ducrot). Ses parrains ont été Amatre Jeanneau et Claude Billard ; sa marraine a été Marie Michelet, fille de Nicolas Michelet [AM Auxerre, registre GG 3].

JEANNEAU Barthélemy :
- Le 5 juin 1575, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, est comparu le marinier auxerrois Thomas Guenier, accompagné de son voisin Barthélemy Jeanneau, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Cyrette Henry, veuve du marinier auxerrois Michel Dareynes (ou Dazènes), ladite future mariée étant assistée quant à elle de son beau-père Hubert Dareynes (ou Dazènes) [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 104].

JEANNEAU Blaise :
- Le 15 juillet 1536, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Blaise Jeanneau, fils des défunts Guiot Jeanneau et Jeanne, accompagné de son frère Denis Jeanneau, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Gueneau, fille d'Etienne Gueneau et de Marion [AD 89, E 423, folio 27 verso].

JEANNEAU Claude :
- Le 9 juin 1555, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, Claude Jeanneau, résidant à Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, fils de feu Laurent Jeanneau et d'Edmonde, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Jacquin, fille de Guyon Jacquin (remarié à Bonnette Bedot) et de feu Jeanne Girardot, accompagnée de son tuteur Jean Bertrand et de ses deux oncles Pierre Paris et Christophe Paris [AD 89, 3 E 7-326, année 1555, acte 124].
- Le 22 novembre 1569, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de Jean Chicandat et du praticien Etienne Hélyon, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par feu Jean Robin, veuf en premières noces d'Edmonde Jeanneau et mari en secondes noces de Nathalie Maullion, décédé en sa maison située au bourg Saint-Loup à Auxerre, ceci au profit du fils que lui a donné ladite Edmonde Jeanneau, sa première femme, à savoir Léonard Robin, placé sous la tutelle et curatelle de Claude Jeanneau [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 130].

JEANNEAU Denis :
- Le 15 juillet 1536, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Blaise Jeanneau, fils des défunts Guiot Jeanneau et Jeanne, accompagné de son frère Denis Jeanneau, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Gueneau, fille d'Etienne Gueneau et de Marion [AD 89, E 423, folio 27 verso].

JEANNEAU Edmonde :
- Le 22 novembre 1569, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence de Jean Chicandat et du praticien Etienne Hélyon, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par feu Jean Robin, veuf en premières noces d'Edmonde Jeanneau et mari en secondes noces de Nathalie Maullion, décédé en sa maison située au bourg Saint-Loup à Auxerre, ceci au profit du fils que lui a donné ladite Edmonde Jeanneau, sa première femme, à savoir Léonard Robin, placé sous la tutelle et curatelle de Claude Jeanneau [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 130].

JEANNEAU Etienne :
- Le 29 janvier 1533 *n.s.*, devant Louis de Clermont, comte de Tonnerre, François de La Fontaine et son épouse Guillemette Ferroul, ainsi qu'Etienne Jeanneau et consorts, ont rendu aveu et dénombrement pour leur terre et seigneurie de Junay [Isabelle Maillard : *Junay, un village qui n'avait pas encore d'histoire*].
- Le 7 septembre 1537, Etienne Jeanneau a pris possesion du droit de scel du tabellionnage d'Auxerre, que lui a vendu maître Edmé Fauleau, receveur du domaine du roi au bailliage et en la prévôté d'Auxerre [AD 21, B 2618, folio 14 verso].
- Le 10 juillet 1543, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Germain Fillemain, fils du pâtissier Gillet Fillemain et d'Antoinette (Charlot). Ses deux parrains ont été la vénérable et discrète personne maître Germain de Charmoy, prêtre et chanoine d'Auxerre, et l'honorable homme Etienne Jeanneau ; sa marraine a été Thiennette, femme du pâtissier Pierre Rondeau [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 30 janvier 1544 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée le jour de sa naissance Perrette Davy, fille de l'honorable homme Jean Davy, procureur au bailliage d'Auxerre, et d'Isabeau Colin. Son parrain a été l'honorable homme maître Guillaume Lessoré, procureur audit bailliage ; ses marraines ont été Perrette (de Marizy), femme d'Etienne Jeanneau, et Marie (Tuloup), épouse de Thomas Delavau [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 14 avril 1549 *n.s.* (dimanche des Rameaux), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Jean Sauvageot, fils de Simon Sauvageot, sergent royal à Auxerre, et de Françoise (de Morgnival). Ses parrains ont été la vénérable et discrète personne maître Jean Babutte, prêtre, chanoine et trésorier de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, et le marchand auxerrois Etienne Jeanneau ; sa marraine a été Marguerite de Morgnival, fille de l'honorable homme maître Guillaume de Morgnival, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 18 avril 1551, devant un notaire parisien, sont comparus d'une part Germain Janneau, commissaire examinateur au châtelet de Paris, demeurant en la rue de la Coutellerie à Paris, et Etienne Janneau, marchand à Auxerre, et d'autre part Nicolas Guillot, marchand à Paris, domicilié sous la Tonnelerie en ladite ville de Paris, lesquelles parties ont constitué entre elles une rente [AN, Minutier central, ET/III/040].
- Le 12 juin 1551, devant un notaire parisien, sont comparus d'une part Louis Delambe, demeurant à Lyon (69), créancier de Jean Peyrat, marchand à Paris, et d'autre part ledit Jean Peyrat, lesquels ont effectué un transport de créance de Thomas Dalbène, banquier à Paris, et d'Etienne Jeanneau (ou Jameau), marchand à Auxerre [AN, Minutier central ET/VIII/78].
- Le 22 janvier 1556 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Perrette Tribolé, fille de maître Germain Tribolé et de Marie Delyé. Son parrain a été maître Simon Tribolé ; ses deux marraines ont été Perrette (de Marizy), veuve d'Etienne Jeanneau, et (Nathalie de Marizy), femme de Crespin Armant [AM Auxerre, registre GG 32, folio 12 recto].
- Le 7 avril 1563 *n.s.*, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, est comparue Perrette de Marizy (veuve des défunts Jean Delyé, puis Pierre Cléré et enfin Etienne Jeanneau), accompagnée de son fils Jean Delyé, licencié en lois, avocat à Auxerre, et de son gendre Germain de Tournay (mari de Perrette Cléré), laquelle comparante a reconnu devoir la somme de 500 livres tournois à Edmonde Bourotte (ou Bozotte), veuve de feu Jean Gillet (marchand boucher à Auxerre) [AD 89, 3 E 6-323].
- Le 10 janvier 1566 *n.s.*, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, sont comparus d'une part Claude Marmagne, praticien au siège présidial d'Auxerre (mari de Catherine de Morgnival), Louis Guillon (mari de Marguerite de Morgnival), et maître Pierre Moreau (mari de Claudine de Morgnival, veuve en premières noces avec enfants de feu Mathias Proqueau), tous les trois gendres de feu Guillaume de Morgnival et neveux par alliance de feu Pierre de Morgnival, et d'autre part Perrette de Marizy (veuve des défunts Jean Delyé puis Etienne Jeanneau, et mère entre autres enfants de feu Julien Delyé) et Nathalie de Marizy (veuve des défunts Claude Chrestien puis Crespin Armant), lesquelles parties ont passé un accord pour mettre fin à un procès intenté devant le bailli d'Auxerre par les trois gendres contre les deux veuves pour récupérer des sommes d'argent dues par celles-ci [AD 89, E 390, folio 77 recto].

- Le 12 décembre 1568, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Paul Tribolé, fils de maître Germain Tribolé et de Marie Delyé, présenté au baptême par son aïeule Perrette (de) Marizy, veuve d'Etienne Jeanneau. Ses parrains ont été les mêmes que ceux de son frère jumeau Pierre, à savoir maître Etienne Le Bail, recteur des écoles, et Edmé Adine ; sa marraine a été ladite Perrette de Marizy [AM Auxerre, registre GG 5].
- Le 12 décembre 1568, en l'église Notre-Dame-la-d'Hors, à Auxerre, a été baptisé Pierre Tribolé, fils de maître Germain Tribolé et de Marie Delyé, présenté au baptême par son aïeule Perrette (de) Marizy, veuve d'Etienne Jeanneau. Ses parrains ont été les mêmes que ceux de son frère jumeau Paul, à savoir maître Etienne Le Bail, recteur des écoles, et Edmé Adine ; sa marraine a été Marie Tuloup [AM Auxerre, registre GG 5].

JEANNEAU Etienne :
- Le 27 septembre 1603, devant maître Paintandre, notaire à Auxerre, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés en héritage par feu Edmée Bonnet, veuve en premières noces d'Edmé Doré puis en deuxièmes et troisièmes noces des docteurs en médecine Nicolas Deguy et Etienne Jeanneau [AD 89, 3 E 14-92].

JEANNEAU Fiacre :
- Le 9 juillet 1543, devant Crespin Armant, notaire à Auxerre, le vigneron et tonnelier auxerrois Pierre Robeleau, résidant au bourg Saint-Mamert, veuf avec enfants, a passé un contrat de mariage avec Marie Cloppin, veuve de feu Fiacre Jeanneau, domiciliée à Auxerre [AD 89, E 385, folio 49 recto].

JEANNEAU Germain :
- Le 27 juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisé Germain Ferroul, fils d'Adam Ferroul et de Germaine. Ses parrains ont été Germain Jeanneau et Marin Guillot ; sa marraine a été Marie (Josmier), femme de François Jourrand [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 2 janvier 1527 *n.s.*, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, a eu lieu le partage après décès des biens laissés par feu Pierre Monin entre sa femme Perrette (Delapierre), domiciliée à Auxerre au bourg Saint-Pierre-en-Vallée, leurs deux enfants majeurs, à savoir Isabeau Monin (femme du vigneron Jean Beluotte) et Pierre Monin (vigneron audit bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre), et leurs six autres enfants mineurs, à savoir Claude Monin, Germain Monin, Jean Monin, Guillaume Monin, Vincent Monin et Edmond Monin, placés sous la tutelle et curatelle du marchand hôtelier auxerrois Edmond Regnard et des vignerons Germain Jeanneau et Jean Beleau le jeune, domiciliés audit bourg Saint-Pierre-en-Vallée [AD 89, E 414, folio 154 recto].

JEANNEAU Germain :
- Le 29 novembre 1561, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Marie Tribolé, fille de l'honorable homme maître Germain Tribolé, procureur à Auxerre, et de Marie Delyé. Son parrain a été l'honorable homme Germain de Tournay ; ses marraines ont été Nathalie Delyé, veuve de maître Germain Jeanneau, et Marie Pichon, domiciliée à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 32, folio 64 recto].

JEANNEAU Germain :
- Le 4 juillet 1580, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence du sonneur Jean Bourgeois et de Jean Manouvrier, qui ont signé, est comparu le tonnelier et vigneron auxerrois Germain Jeanneau, assisté de son beau-frère Laurent Borré, lequel comparant a passé un contrat de mariage avec Michelette Léauté, veuve d'Antoine Pougy (ou Pougier), accompagnée quant à elle de son beau-frère Jean Coiteux et de son gendre Jean Seurre, mari de Jeanne Pougy, ainsi que de Marie Pougy, sa fille mineure [AD 89, 3 E 7-169, acte n° 35].

JEANNEAU Guillaume :
- Le 13 octobre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence de Guillaume Jeanneau et du clerc André Colin, domiciliés à Auxerre, aurait dû comparaître le vigneron Ferry Robin, demeurant à Augy, lequel aurait dû recevoir en location d'Edmond Billard, agissant en son nom et comme tuteur des trois enfants mineurs de feu Jacquot Billard, nommés Jean Billard, Blanche Billard et Jeanne Billard, une maison avec concise située à Augy, tenant d'une part aux hoirs de feu Pierre Gastron, d'autre part aux héritiers de feu Pierre Mathieu et d'un long au grand chemin commun, ceci pour un loyer annuel et perpétuel de trente sols tournois à verser chaque année le jour de la Toussaint, mais l'acte de location établi par le notaire a finalement été rayé et annulé [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 210 recto].
- Le 16 mai 1527, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, est comparu Antoine Henry, fils du laboureur Jean Henry et de Laurence, domiciliés à Auxerre au bourg Saint-Pierre-en-Vallée, en la rue d'Ardillière, lequel a passé un contrat de mariage avec Claudine Le Maire, fille de Jean Le Maire le jeune, laboureur à Beine, et de feu Catherine Darlot, placée sous la tutelle et curatelle de ses oncles Guy Darlot, prêtre, et Guillaume Jeanneau [AD 89, E 415, folio 13 verso].

JEANNEAU Guiot :
- Le 15 juillet 1536, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Blaise Jeanneau, fils des défunts Guiot Jeanneau et Jeanne, accompagné de son frère Denis Jeanneau, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Gueneau, fille d'Etienne Gueneau et de Marion [AD 89, E 423, folio 27 verso].

JEANNEAU Guyot :
- Le 21 décembre 1569, devant Pierre Fauleau, notaire à Auxerre, en présence d'Etienne Gueneau, de Germain Thévenon et de Girard Salle, demeurant tous trois en ladite ville d'Auxerre, est comparue Marie Thévenon, veuve en premières noces d'Etienne Gueneau et en secondes noces de Pierre Bouchard, domiciliée elle aussi à Auxerre, laquelle a donné à Vincent Gueneau, sergent royal à cheval au bailliage et siège présidial d'Auxerre, une maison de fond en comble tout en ruine, située

au bourg Saint-Pierre-en-Vallée à Auxerre, en la rue de Joye appelée également la rue du Puits-de-Villiers, tenant d'une part à ladite rue, d'autre part à Guyot Jeanneau, par-devant à la grand-rue commune et par-derrière au vigneron Isaac Figusse, ceci en paiement de douze muids de vin clairet que ladite Marie Thévenon avait achetés audit Vincent Gueneau le 23 mars 1568 devant Laurent Guillot, notaire royal à Auxerre, et pour demeurer quitte des dommages et intérêts et des dépens réclamés à ladite veuve par ledit vendeur [AD 89, 3 E 7-167, acte n° 152].

JEANNEAU Jean :
- Le 23 octobre 1506, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, en présence du tonnelier et vigneron Pierre Chastelain et du vigneron Pèlerin Girault, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, sont comparus le maréchal-ferrant auxerrois Edmond Bodin et son épouse Isabeau (Dupuis), veuve en premières noces du maréchal-ferrant Edmond Colinet, d'une part, et d'autre part Jean Colinet et Edmond Mérausse, tuteurs et curateurs de Pierron Colinet, fils dudit défunt Edmond Colinet et de ladite Isabeau (Dupuis), lesquelles parties ont procédé au partage des biens laissés en héritage par ledit défunt : ledit Edmond Bodin et son épouse Isabeau (Dupuis) ont reçu tout le devant d'une maison située en la grand-rue du Pont à Auxerre, où ledit défunt est décédé, et la chambre haute se trouvant au milieu de cette maison du bourg auxerrois de Saint-Pierre-en-Vallée, ainsi que la moitié d'un jardin attenant à ladite maison, du côté de Simon Chalmeaux, la sixième partie de la maison de feu Mahieu Dupuis, cinq quartiers de vigne et désert situés au finage de La Brosse à Venoy, au lieu-dit de « *Danuseau* », tenant d'une part à François Girost, d'autre part à Vincent Boisebon, par-dessus au bois de « *Danuseau* » et par-dessous à Chrétien Lallemand, cinq quartiers de terre situés au finage d'Auxerre, au lieu-dit « *le Turot de Bart* », tenant d'un long à Jean Girault, d'autre long audit Pierron Colinet, mineur, par-dessus au bois de Bart et par-dessous à la veuve et aux héritiers de Jean Delamarche, un quartier de terre situé au finage d'Auxerre, tenant d'un long audit Edmond Mérausse et d'autre long à Germain Bonnault, un demi-arpent de vigne situé audit finage d'Auxerre, au lieu-dit de « *Chaulmont* », tenant d'un côté à Louis Fardeau et de l'autre côté à Jean Jeanneau, une pièce de cinq quartiers de terre située au lieu-dit « *le Turot de Bart* » à Auxerre, tenant d'un côté audit Edmond Mérausse, et enfin un quartier de vigne situé aux Plattes, à Auxerre, tenant d'une part audit Edmond Mérausse et d'autre part aux hoirs Gendot ; de son côté, ledit Pierron Colinet, encore mineur, a reçu tout l'arrière de la maison située en la grand-rue du Pont à Auxerre, où son père est décédé, et la chambre basse se trouvant au milieu de cette maison du bourg de Saint-Pierre-en-Vallée, ainsi que l'autre moitié du jardin attenant à ladite maison, du côté dudit Edmond Mérausse, tous les droits que son père possédait sur des maisons, des terres, des prés et des rentes au finage de « *Carry-en-Mont* », un jardin situé près de la porte du Pont à Auxerre, tenant d'un long audit Edmond Mérausse et d'autre long à une ruelle commune, deux denrées de vigne et de terre situées aux Piédalloues à Auxerre, tenant d'un long audit Edmond Mérausse, et un demi-arpent de vigne situé au lieu-dit de « *la Creusette* » à Auxerre, tenant par-dessus à Jean Girard [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folios 213 verso à 214 verso].
- Le 31 décembre 1524, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Marie Ferroul, fille d'Adam Ferroul et de Germaine. Son parrain a été Guillaume Mérausse ; ses marraines ont été Marie, veuve de feu Jean Jeanneau, et Clémence Mérausse, fille de Jean Mérausse [AM Auxerre, registre GG 97].

JEANNEAU Jean (l'aîné) :
- Le 29 août 1521, devant maître Armant, notaire à Auxerre, sont comparus les honorables hommes Etienne Delafaye, Jean Martin, Colas de Marizy, Regnobert Souef, Germain Rigollet, Germain Vincent, Germain Chrestien, Jean Boise, Jean Chaussefoin, Jean Jeanneau, Claude Brinon, Claude Bourotte (ou Borote), Guillaume Ancelot, Alexandre Lemoine, Germain Johannis, Simon Billard, Pierre Grail, Robert Bertrand, Claude Guyard (ou Guiard), Ramonet Delacourt et Pierre Delatour, tous marchands et drapiers vivant à Auxerre, confrères de la confrérie de la décollation de saint Jean-Baptiste se réunissant chaque année, à la même date, en l'église auxerroise des frères prêcheurs pour traiter des affaires de leur profession, lesquels ont fait enregistrer par ledit notaire les statuts de leur confrérie, promettant tous de financer les activités de cette association par une cotisation de vingt deniers tournois, à verser tous les ans par chaque confrère le 29 août, jour anniversaire de la décollation de saint Jean-Baptiste. Les confrères ainsi réunis ont ensuite nommé le drapier Germain Chrestien au poste de receveur des deniers de leur confrérie, et le drapier Claude Brinon au poste de contrôleur [AD 89, E 503].
- Le 21 décembre 1536, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, le tonnelier et vigneron Etienne Gervais, fils de feu Pierre Gervais et de Jeanne de Marcilly (remariée au taillandier Jean Bodin), placé sous la tutelle de ses oncles Jean Jeanneau, Christophe de Marcilly et Colas Gervais, a passé un contrat de mariage avec Edmonde Thévenon, fille de Jean Thévenon et de Marguerite [AD 89, E 423, folio 103 recto].
- Le 11 mai 1539, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Jean Jeanneau le jeune, fils de Jean Jeanneau l'aîné et de Chrétienne, domiciliés à Auxerre, a passé un contrat de mariage avec Anne Chacheré, résidant elle aussi à Auxerre, fille du notaire royal Guillaume Chacheré (fils du notaire royal Jean Chacheré et de Jeanne Delorme) et de feu Marie Depogues (fille de feu Jean Depogues et d'Anne Gontier) [AD 89, E 420, folio 120].
- Le 18 juin 1551, devant un notaire parisien, sont comparus Jean Jeanneau l'aîné, marchand à Auxerre, et Marie Boniface, son épouse, lesquels ont vendu à Guillaume Bocquet, marchand drapier à Paris, une maison avec grange, cour et jardin, le tout situé en la grande rue de la porte d'Egleny à Auxerre [AN, Minutier central, ET/CXXII/223].
- Le 18 juin 1551, devant un notaire parisien, est comparu Guillaume Bocquet, marchand drapier à Paris, lequel a rétrocédé à titre de bail à rente à Jean Jeanneau l'aîné, marchand à Auxerre, et à Marie Boniface, son épouse, une maison avec grange cour et jardin, le tout situé en la grande rue de la porte d'Egleny à Auxerre [AN, Minutier central, ET/CXXII/223].
- Le 18 juin 1551, devant un notaire parisien, sont comparus Jean Jeanneau l'aîné, marchand à Auxerre, et Marie Boniface, son épouse, lesquels ont promis de verser une indemnité sur les droits seigneuriaux dus à Guillaume Bocquet, marchand drapier à Paris [AN, Minutier central, ET/CXXII/223].
- Le 3 juin 1565, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, en présence du noble homme maître Edmé Vincent, conseiller au bailliage d'Auxerre, de Claude Pion, Nicolas Tribolé et Bon Bourgoin, tous les trois avocats, de Claude (de) Vernillat, procureur audit bailliage d'Auxerre, et de Jean Barrault, marchand en ladite ville d'Auxerre, est comparu le praticien auxerrois Agnan Pureur (qui a signé ainsi), assisté de son maître l'avocat Germain Leclerc, ainsi que des marchands auxerrois

Michel Privé et Nicolas Hébert, lequel a passé un contrat de mariage avec Suzanne Lamy (qui a signé elle aussi), fille du défunt marchand auxerrois Guillemin Lamy et de Marie Boniface (remariée à Jean Jeanneau, déjà décédé), la future mariée étant accompagnée quant à elle par son grand-oncle le marchand auxerrois Pierre Dappoigny (qui a signé « *P. Espougny* »), qui avait été son tuteur provisionnel avec feu Pierre Blondeau, ainsi que par les trois beaux-frères de sa mère, à savoir Germain Cirebon, Pierre Billetou et Michel Armant, eux aussi marchands à Auxerre [AD 89, 3 E 6-324 & 3 E 6-325].

JEANNEAU Jean (le jeune) :
- Le 11 mai 1539, devant Pierre Fauchot, notaire à Auxerre, Jean Jeanneau le jeune, fils de Jean Jeanneau l'aîné et de Chrétienne, domiciliés à Auxerre, a passé un contrat de mariage avec Anne Chacheré, résidant elle aussi à Auxerre, fille du notaire royal Guillaume Chacheré (fils du notaire royal Jean Chacheré et de Jeanne Delorme) et de feu Marie Depogues (fille de feu Jean Depogues et d'Anne Gontier) [AD 89, E 420, folio 120].
- Le 29 août 1543, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Anne Courtet (ou Cortet), fille du drapier Pierre Courtet (ou Cortet) et de Catherine. Son parrain a été Germain Delafaye, fils de Germain Delafaye ; ses marraines ont été Anne (Chacheré), femme de Jean Jeanneau, et Jeanne Leconte dit Sacier, fille de François Leconte dit Sacier [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 1er mai 1551, devant un notaire parisien, est comparu Jean Jeanneau le jeune, marchand drapier à Auxerre, lequel a vendu à Nicolas Guillot, marchand drapier à Paris, une maison et des terres siruées à Perrigny-lès-Auxerre [AN, Minutier central, ET/VIII/149].
- Le 1er mai 1551, devant un notaire parisien, est comparu Nicolas Guillot, marchand drapier à Paris, lequel a rétrocédé à titre de bail à rente à Jean Jeanneau le jeune, marchand drapier à Auxerre, une maison et des terres situées à Perrigny-près-Auxerre [AN, Minutier central, ET/VIII/149].
- Le 4 mai 1551, devant un notaire parisien, sont comparus Jean Jeanneau le jeune, marchand demeurant en la rue de la Draperie à Auxerre, et Anne Chacheré, son épouse, lesquels ont vendu à Guillaume Bocquet, marchand drapier à Paris, une maison située au hameau de Bréandes (ou « *Embréau* ») à Perrigny-près-Auxerre, avec étable, cour, jardin et des terres [AN, Minutier central, ET/CXXII/223].
- Le 4 mai 1551, devant un notaire parisien, est comparu Guillaume Bocquet, marchand drapier à Paris, lequel a rétrocédé à titre de bail à rente à Jean Jeanneau le jeune, marchand domicilié en la rue de la Draperie à Auxerre, et à Anne Chacheré, son épouse, une maison avec étable, cour et jardin, le tout situé au hameau de Bréandes (ou « *Embréau* ») à Perrigny-près-Auxerre [AN, Minutier central, ET/CXXII/223].
- Le 4 mai 1551, devant un notaire parisien, sont comparus d'une part Jean Jeanneau le jeune, marchand demeurant en la rue de la Draperie à Auxerre, et d'autre part Guillaume Bocquet, marchand drapier à Paris, lesquels ont échangé entre eux une promesse d'indemnité [AN, Minutier central, ET/CXXII/223].

JEANNEAU Laurent :
- Entre le 27 mai et le 1er juin 1504, devant Jean Chacheré, notaire à Auxerre, ont comparu Nauldin Trubert, vigneron à Auxerre, veuf de Guiotte, d'une part, et Nicolas Bernardin (ou Bénardin) et Jean Bernardin (ou Bénardin), tuteurs et curateurs de Marion Trubert, Germain Trubert, Toussaint Trubert, Colas Trubert et Jeanne Trubert, enfants mineurs desdits Nauldin Trubert et feu Guiotte, d'autre part, lesquels ont procédé au partage des biens laissés par la défunte. Les témoins ont été Laurent Jeanneau (vigneron), Perron Thuillant (maçon), et Thomas Tatois [BM Auxerre, manuscrit 290 M, folio 26 recto].
- Le 1er juillet 1523, en l'église Saint-Pierre-en-Vallée, à Auxerre, a été baptisée Madeleine Chaindé, fille de Claude Chaindé et de Marie. Son parrain a été Jean Girault ; ses deux marraines ont été Marie, femme de Laurent Jeanneau, et Madeleine Mérausse, fille de feu Jacques Mérausse [AM Auxerre, registre GG 97].
- Le 9 juin 1555, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, Claude Jeanneau, résidant à Auxerre au bourg Saint-Pèlerin, fils de feu Laurent Jeanneau et d'Edmonde, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Jacquin, fille de Guyon Jacquin (remarié à Bonnette Bedot) et de feu Jeanne Girardot, accompagnée de son tuteur Jean Bertrand et de ses deux oncles Pierre Paris et Christophe Paris [AD 89, 3 E 7-326, année 1555, acte 124].